



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC vous est par le présent donné, que lors de l'assemblée du conseil municipal prévue pour le mardi 8 août à 19 heures, dans le salon Desjardins du Centre au 20 rue Humphrey à Témiscaming, le conseil municipal rendra une décision sur la demande de dérogation mineure #23-04.

La demande est présentée par Réal Bernard et concerne la propriété située au 168, rue Lafort.

La nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont les suivants:

- Régulariser l'implantation du garage jusqu'à une distance de 0.94 mètres de la ligne de lot arrière plutôt qu'à une distance minimale de 1 mètre tel que prescrit au tableau 5 règlement de zonage #427.

Toute personne intéressée pourra alors de faire entendre par le conseil municipal lors de la discussion de cette demande de dérogation mineure.

CERTIFICAT

Je, soussigné, Anik Gagné, greffière adjointe, certifie que j'ai publié le présent avis (dérogation mineure #23-04) le 25 juillet 2023 sur le site web de la Ville.

De plus, je certifie que j'ai affiché cet avis public à l'hôtel de ville au 20, rue Humphrey à Témiscaming, le 25 juillet 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 25 juillet 2023.

Anik Gagné
Greffière adjointe